

Dossier Technique

Filière "Cheval de Loisir "

Compte-rendu d'activités 1996 et projets d'action 1997 et moyen terme

Le groupe de réflexion et de proposition de la filière «Cheval de Loisir» s'est réuni le 23 mai 1996, avec pour objectif de définir un programme à moyen et à long terme pour la filière à partir d'un document intitulé «le Cheval de Loisir pour une équitation plaisir» et le 29 mai 1997 pour préciser les projets d'action 1997 et à moyen terme.



I - COMPTE RENDU D'ACTIVITE 1996

PRECISIONS SUR LA DEFINITION ET LE DOMAINE D'UTILISATION DU CHEVAL DE LOISIR

► Le cheval de loisir se distingue essentiellement par son **COMPORTEMENT**

► Le domaine d'utilisation du cheval de loisir recouvre l'ensemble des activités pratiquées en « amateur ». Le cheval de loisir est un cheval **PRATIQUE** ; il est représenté par une grande **DIVERSITE** de types (aptitudes, tailles, robes, pedigrees, ...).

► L'appellation « loisir » est marquée par une certaine ambiguïté (faute de trouver une idée « géniale », nous la maintenons pour l'instant...). Son interprétation doit être la suivante :

► Le Loisir ne s'oppose pas au sport, ni à la compétition. Toutes les pratiques équestres sont des activités sportives. La Compétition « amateur » est une équitation de loisir. La Compétition de haut niveau sort de ce champ car elle nécessite un savoir-faire et un entraînement qui l'apparentent au professionnalisme.

► Le cheval de loisir n'est pas un cheval au rabais ! Le cheval de loisir que nous encourageons à produire et cher-

chons à promouvoir est un cheval adapté (sélection - préparation) à l'usage auquel il est destiné (il n'est ni un sous-produit, ni un produit « bas de gamme »!).

- pour un cavalier de CSO amateur par exemple, le bon cheval (de loisir...) allie aptitude au saut et facilité d'utilisation : il tolère les erreurs techniques du cavalier ou se contente d'une assistance rudimentaire, au quotidien, il se manipule aisément (embarque facilement, donne ses pieds...).

- dans un club, le cheval (de loisir...) idéal est polyvalent, de taille moyenne, a suffisamment d'influx nerveux, n'est pas émotif, est bien dressé...

- le cavalier d'extérieur (balade, randonnée) souhaite généralement un cheval rustique, au caractère stable, de taille moyenne qu'il utilise en toute sécurité en ayant le minimum de contraintes d'entretien...

La démarche « cheval de loisir » correspond à un **ETAT D'ESPRIT** qui prend en compte la **DIVERSITE DES PRATIQUES**, son objectif est de procurer des montures adaptées aux activités de la plupart des cavaliers.

Les actions engagées sont répertoriées sous 4 thèmes :

- la production
- la recherche et les études
- la mise en valeur
- la promotion - communication

1. PRODUCTION

↳ Agrément d'étalons

L'arrêté du 17 Novembre 1992 (qui prévoyait l'agrément d'étalons de races françaises pour produire du « cheval de selle » - agrément délivré par une Commission qui soumet les chevaux à des tests de comportement) a été remplacé par l'arrêté du 29 Janvier 1996 qui « ouvre » cet agrément à des candidats :

► appartenant à une race étrangère reconnue en

France et aux chevaux inscrits au registre du « cheval de selle » (arrêté du 29 Janvier 1996).

► inscrits à un stud-book étranger reconnu par le Service des haras (Commission du stud-book des Chevaux de Selle du 19 Juin). Une demande a été déposée et acceptée pour les stud-books américains suivants :

- Appaloosa
- Paint Horse
- Pinto

► Bilan des réunions 1996 de la commission d'agrément (et évolution).

	Engagés	Présenté	Agréé	% agréés	Ajournés-refus
1996	115	99	41	39	29-29
1995	55	50	22	44	17-11
1994	88	77	32	41	16-29
1993	44	44	24	54	4-16

► Utilisation des étalons agréés pour la production de chevaux de Loisir

	Nombre d'étalons en service	Nombre de juments saillies
1996	63	883
1995	34	493
1994	18	284

2. ETUDES ET RECHERCHES

↳ *Observatoire économique et social du cheval*

Depuis le début de l'année 1996, le Service des haras et l'Institut du cheval ont commencé à mettre en place un Observatoire économique et social du cheval avec pour objectifs :

- d'avoir une vue synthétique de l'activité économique du secteur du cheval
- d'évaluer son poids dans l'économie nationale
- de suivre l'évolution du secteur
- de mettre les informations à disposition des différents acteurs
- de constituer un cadre cohérent pour le dialogue entre institutionnels et professionnels.

Le Comité de pilotage de l'observatoire a été mis en place en Juillet 1996.

Dans l'observatoire, on distingue les « secteurs » trait, et selle. Pour la filière du « cheval de loisir », dans la section « selle », il a été demandé à l'observatoire de recueillir des références techniques et économiques à partir d'élevages essentiellement « extensifs ». En s'intéressant à la production et à la mise en marché des chevaux, non sélectionnés pour la compétition, appartenant à des types différents : race, couleur, âge...

► Les informations techniques seront utilisées pour décrire les pratiques de production (élevage et éducation, mise en valeur) qui sont associées aux résultats économiques.

► les informations économiques porteront sur :
les coûts de production (produit brut, produit fini)
- les prix de vente

- les débouchés (qualitatif, quantitatif)

Cette demande a été communiquée à E. Lescoat, responsable de l'Observatoire, en octobre 1996.

↳ *Connaissance de la demande*

Un questionnaire a été élaboré par M. Hausberger sur la base des relations homme-cheval afin de dresser les caractéristiques comportementales des cavaliers (et ex-cavaliers) et de leur monture.

Ce questionnaire a été diffusé par le mensuel « Cheval Magazine » et par la DNTE à certains de ses licenciés.

Le dépouillement est en cours à l'Université de Montréal.

↳ *Programme d'élevage pour des Chevaux de couleur*

L'AECFC (Association pour l'élevage de chevaux français de couleur) a élaboré un programme d'élevage pour des chevaux pie et palomino dans le but de donner une existence légale à ces chevaux, de les améliorer.

Cette association a sollicité, à de nombreuses reprises, des conseils et une assistance (réglementation agrément d'étalons, nomenclature des robes, exploitation des épreuves de qualification « Loisir »...).

3. MISE EN VALEUR

↳ Les épreuves de qualification « Loisir »

➤ Ces épreuves constituent un moyen de communiquer sur les qualités comportementales et sont l'occasion d'un contact avec des cavaliers et des chevaux qui ne fréquentent pas habituellement les « espaces » structurés des activités équestres.

➤ Bilan 1996 et évolution

	Circonscrip. des haras concernées	Nbre d'épreuves	Nbre de participants	% labellisés
1996	17	37	592	77
1995	14	24	331	78
1994	16	29	459	74
1993	15	26	447	80
1992	13	25	362	70
1991	12	20	251	63

➤ Une intervention à l'occasion du séminaire des responsables du TREC des ARTE a permis de sensibiliser des personnes qui proposent des activités assez semblables et de préciser les objectifs.

➤ Une plaque d'écurie spécifique portant la mention obtenue est attribuée aux lauréats (cette attention semble unanimement appréciée...).

➤ La région Champagne-Ardenne a entrepris de proposer des tests de qualification « Loisir » à l'occasion des concours de chevaux de selle de 3 ans. Pour la première année, le nombre de « cobayes » a été bien évidemment faible (environ 5). Cette initiative a été reprise (sur un mode « voisin »), par l'ANSF à l'occasion du concours de chevaux de 3 ans organisé pendant les championnats de France à Fontainebleau. Ces essais témoignent bien de la prise de conscience de la nécessité et de l'opportunité de mettre en évidence des qualités comportementales chez les chevaux de compétition...

➤ Le Parc national des Cévennes souhaiterait mettre en évidence la typicité des chevaux (Arabes) élevés sur les Causses. Nous avons été sollicités pour collaborer à l'élaboration d'un cahier des charges (délimitation du territoire, caractéristiques du mode d'élevage...). Un programme de recherches pourrait être mis en place pour déterminer l'impact du terroir sur la physiologie du cheval.

4. PROMOTION - COMMUNICATION

↳ Supports de Communication

➤ plaquette en quadrichromie « Le cheval de loisir pour une équitation plaisir » (cette attention semble unanimement appréciée).

➤ 3 jeux de 5 panneaux sérigraphiés (60 C 80 cm) pour information sur stands reprenant les messages de la plaquette (définition, objectifs, champs d'utilisation, immense diversité, agrément d'étalons, épreuves de qualification).

↳ Partenariat avec les organismes regroupant les utilisateurs

➤ FFE : un contact a été établi avec le Dr P. Chabanne chargé de l'élaboration du projet de « LABEL FEDERAL DES ECOLES D'EQUITATION » qui a pour objectif d'officialiser le niveau de qualité offert aux pratiquants et d'être un instrument d'information vis-à-vis du public, des médias et des collectivités.

Le projet comporte un volet évaluation de la cavalerie qui pourrait utiliser la méthode des « épreuves de qualification loisir ».

➤ ANTE : les licenciés de l'ANTE sont des pratiquants dont les besoins et les souhaits en matière de chevaux sont peu connus et/ou peu pris en compte dans notre processus de production.

Des événements organisés par l'ANTE ont été choisis pour rencontrer des pratiquants, communiquer sur les objectifs de la filière du cheval de loisir, nouer des relations avec les dirigeants et les principaux animateurs de la délégation.

- Equirando (Le Puy en Velay - Juillet).

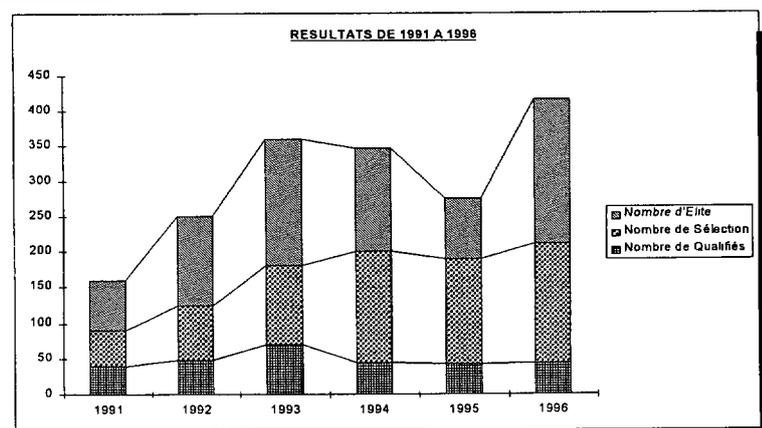
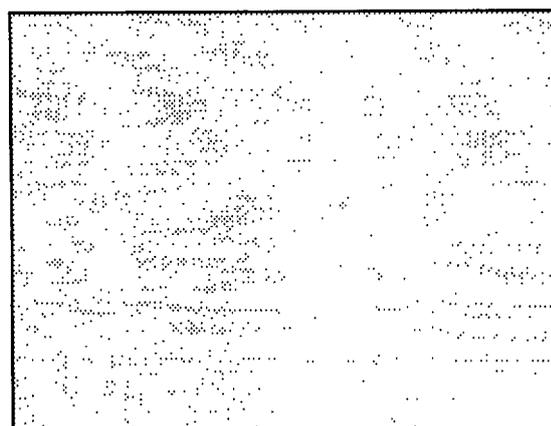
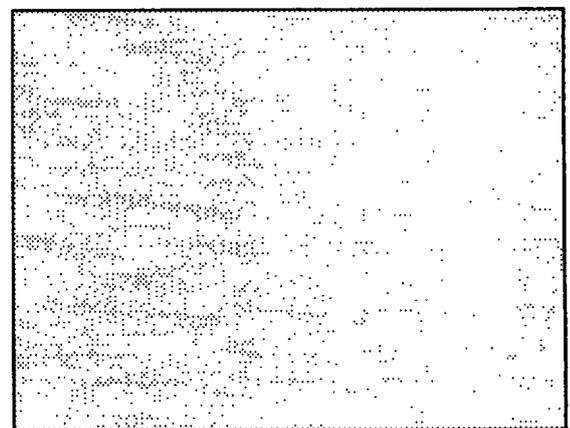
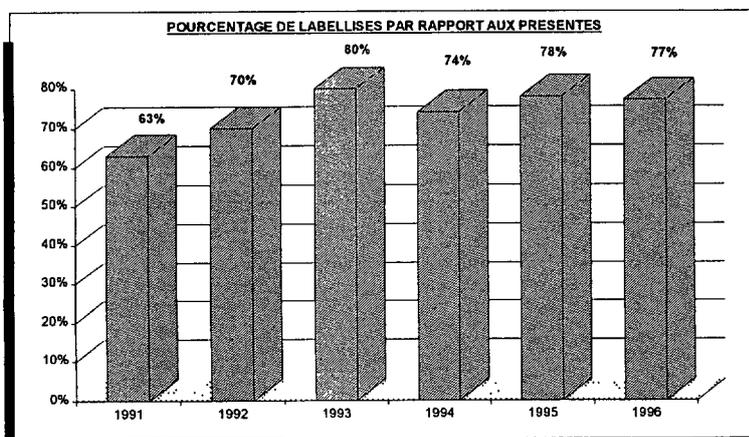
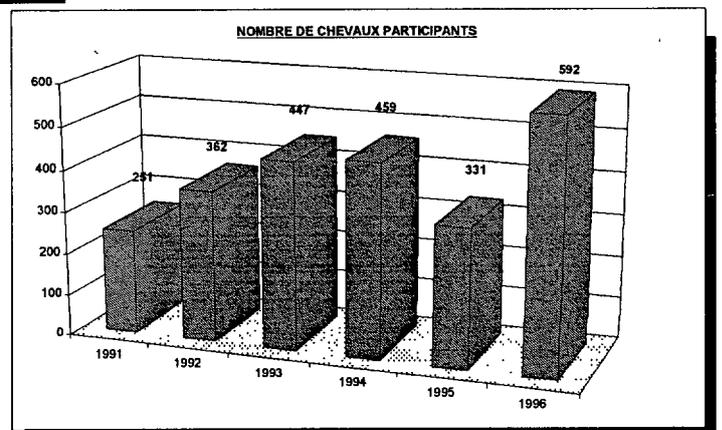
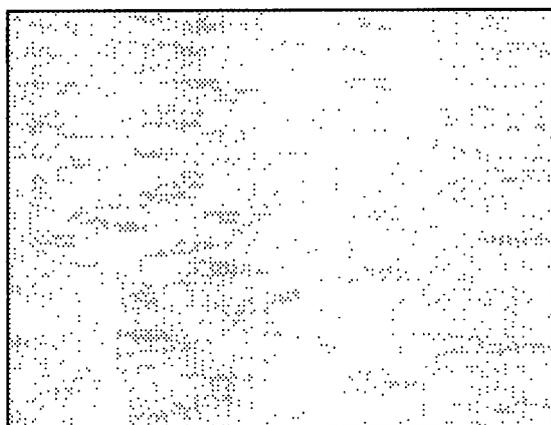
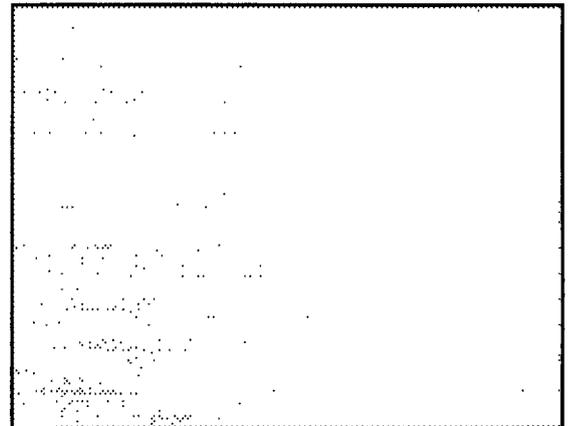
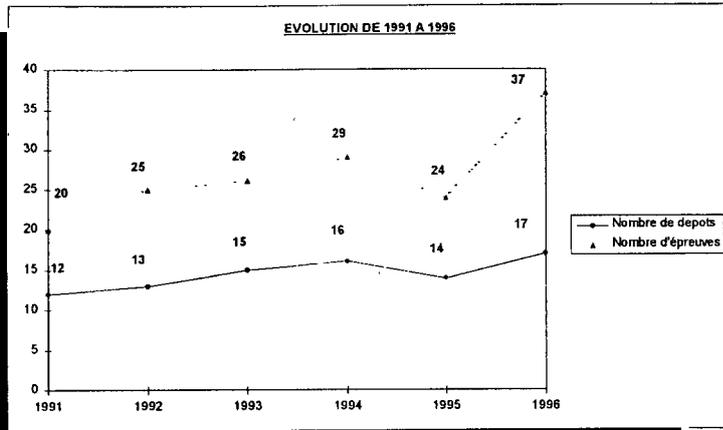
Un groupe de 6 cadres du Service des haras et de l'Institut du cheval a effectué un itinéraire d'approche.

Le Haras d'Aurillac avait aménagé un stand, des démonstrations « qualification loisir » ont été effectuées.

- Championnat de France de TREC (Oléron - Septembre). Une réunion de la commission d'agrément d'étalons pour la production de chevaux de loisir a été organisée sur le site du championnat.

- Salon du cheval de Paris

L'ANTE avec l'aide financière du Service des haras a organisé des démonstrations de TREC sur la grande carrière, mettant en scène quelques-uns des meilleurs couples français.



Dossier Technique

L'objectif était de faire connaître cette pratique de compétition au plus large public possible et de mettre en évidence la technicité dont peuvent faire preuve des cavaliers de « randonnée ».

↳ Manifestations

A l'occasion du salon « Cheval Passion » qui a lieu en Avignon en Janvier 1997, dont la préparation s'effectue en 1996..., le Service des haras communique sur le thème du « cheval de loisir » à partir d'un stand de 70 m² à l'aménagement inédit et de quelques-uns de ses étalons.

↳ Relations avec la Presse

► l'établissement de (bons) contacts avec la presse passe nécessairement par une phase de préparation qui peut être longue mais qui se justifie par l'efficacité des messages que les « médias » diffusent.

► la plupart des revues spécialisées ont traité du « Cheval de Loisir » en faisant référence à la « filière », au « concept ». (Revue de presse en partie disponible).

► les rédactions des principales revues spécialisées ont été rencontrées, informées des démarches entreprises dans le cadre de la filière. Au moins un journaliste par revue est destinataire régulier d'informations en provenance de la « filière ».

↳ Contacts divers

► Participation à des réunions du comité du CNREE essentiellement dans le cadre de la commission élevage.

► MM. Ambrois et Barthelemy, président et vice-président de l'Association française du Quarter-horse.

► MM. Roure et Gordon, respectivement présidents de l'Association française du cheval Appaloosa et de l'Association du Paint Horse.

► Le Président de l'Association française du Pinto.

► Mlle Bernardino, présidente de l'Association française du Palomino.

► Dr L. Berquin, créateur du Henson, afin d'étudier la possibilité d'officialiser cette production « originale ».

► le responsable de l'animation de la « filière du cheval de loisir » est membre de la commission des livres généalogiques des races de chevaux de selle.

5. COMMENTAIRES SUR LE COMPTE-RENDU lors de la réunion du 29 mai 1997

↳ Agrément des étalons

L'assouplissement de la réglementation a entraîné une augmentation importante du nombre de candidats.

► il faut devenir plus sélectifs maintenant que le « mouvement est lancé »

► le nombre d'étalons nécessaires ou suffisants est difficile à évaluer. La jumenterie/clientèle potentielle est mal connue quantitativement et qualitativement.

↳ Connaissance de la demande

Huit cents réponses au questionnaire élaboré par M. Hausberger ont été recueillies.

Ces questionnaires sont en cours de traitement à l'Université de Montréal.

Les premiers dépouillements révèlent une forte corrélation entre le tempérament du cheval et celui du cavalier...

La partie décrivant le cheval idéal n'a pas encore été traitée.

↳ Epreuve qualification loisir

Malgré une notable augmentation du nombre de participants en 96, ces épreuves ne connaissent pas un succès important

et n'ont pas atteint les 2 principaux objectifs visés :

► favoriser la mise en valeur de jeunes chevaux

► constituer un marché en réunissant vendeurs et acheteurs

Elles sont essentiellement fréquentées par des cavaliers propriétaires non vendeurs de leurs chevaux, le plus souvent concurrents d'épreuves de TREC.

Une évolution de ces épreuves est envisagée (voir plus loin - projets).

↳ Statut de la population « Henson »

Cette population est gérée par la SARL Henson qui procède à l'identification et tient un stud-book (environ 60 naissances/an).

Les F1 portent, lorsque le père est un étalon agréé, l'appellation « poney » ou « cheval de selle » et peuvent participer à des compétitions officielles.

Les F2, dépourvus de certificat d'origine, ne peuvent pas participer à des compétitions officielles. L'utilisation de reproducteurs F2 donne, par ailleurs, des robes non souhaitées ce qui nécessite que soit approfondi le processus de transmission des robes. Une procédure d'« officialisation » (de reconnaissance) de cette population est à l'étude.

II- PROJETS D'ACTION 1997 ET MOYEN TERME

La plupart des actions déjà entreprises s'inscrivent dans une perspective pluriannuelle...

1. PRODUCTION

► Agrément d'étalons : proposer aux associations de races de poneys d'introduire des tests de comportement dans le processus d'agrément des étalons..

► Enregistrement par le SIRE des résultats des épreuves de « qualification Loisir » permettant de différencier la production. (promotion d'élevages spécialisés).

2. ETUDES et RECHERCHES

↳ Réseau Cheval de loisirs de l'Observatoire économique du Cheval

► Au plan d'action de l'observatoire économique validé le 10 Septembre 1996 par le Comité de Pilotage, figure la mise en place d'un réseau « cheval de Loisir ».

► L'objectif proposé pour ce réseau est le recueil de références techniques et économiques à partir d'élevage essentiellement extensifs.

► Le domaine concerné est la production et la mise en marché de chevaux, non sélectionnés pour la compétition, appartenant à des types différents : race, couleur, âge.

► L'exploitation des données procurerait :

- ♦ des informations techniques utilisées pour décrire les pratiques de production (élevage, éducation, mise en valeur) qui sont associées aux résultats économiques.

- ♦ des informations économiques portant sur :

- les coûts de production (produit brut et produit fini)
- les prix de vente
- les débouchés

Une première réunion a été programmée le 26/06 pour débiter la mise au point d'une méthodologie en s'appuyant sur l'expérience et les conseils de spécialistes des réseaux (Institut du cheval, TRAME, ...).

↳ Etudes sur le Comportement

Soutien à un protocole de recherche sur la socialisation du poulain, proposé par Mme Martine Hausberger.

(période préférentielle pour socialiser le poulain ? effet des manipulations ponctuelles ou répétées ? types de manipulation à envisager ? effet des manipulations précoces ?...)

↳ Approche marketing de la demande en chevaux de Loisir

► La demande en chevaux de loisir est ou a été étudiée :

- ♦ sous une approche sociologique (V. Chevalier)

- ♦ sous une approche éthologique (M. Hausberger)

► Notre objectif étant de se placer dans une logique de marché, il est proposé d'adopter une démarche marketing.

► La démarche marketing repose sur 2 concepts :

- ♦ écoute des utilisateurs actuels et potentiels pour mieux connaître et prévoir leurs besoins.

- ♦ élaboration d'une réponse aux besoins suivant une offre à 4 dimensions :

- fonctionnelle : la nature du produit
- psychologique : la communication
- espace-temps : la distribution
- économique : le prix

► L'étude de marché inclurait un travail sur l'appellation (« cheval de Loisir » correspond à un concept flou et à une image peu valorisante).

► Un cahier des charges pour l'étude de marché peut être élaboré en prenant pour guide le cahier des charges établi en 1990 pour une « étude sur les besoins quantitatifs et qualitatifs du loisir à cheval » (rapport du groupe E. Rossier - cheval de Loisir).

P. Marry fait savoir qu'une étude exhaustive sur des centres équestres d'un département de la région Rhône-Alpes a été conduite.

► Une étude de marché a un coût non négligeable qu'il faut évaluer.

Il est décidé de travailler dans des délais assez brefs à l'élaboration d'un cahier des charges qui constitue un préalable (estimation du coût de l'étude, recherche du financement...).

Les quelques études qui ont été menées sur la demande l'ont été sous des angles sociologiques (V. Chevalier) et éthologiques (M. Hausberger). L'élaboration d'un plan Marketing permettrait de suivre une méthodologie « nouvelle » à partir de laquelle il sera possible de prévoir, élaborer une stratégie, organiser l'action.

Ce travail serait réalisé avec l'appui d'un bureau d'études Marketing (nous sommes en mesure de proposer un tel organisme).

3. MISE EN VALEUR

↳ Evolution du règlement des épreuves de « qualification Loisir » 1997

- modulation des notes d'allures et de conformation : seuil ELITE abaissé à 16/20
- révision de la liste des tests proposés après avis des différents organisateurs.

↳ Evolution des épreuves de qualification Loisir 1998

V. de Saint Vaulry et E. Rossier ont contribué à l'élaboration de ces projets en transmettant des notes à D. Domerg.

➤ Evolution des « épreuves de qualification Loisir » EN « LABEL » COMPORTEMENT

- L'objectif est bien de mettre en valeur des qualités comportementales.
- Un « Label » Comportement peut s'appliquer à tous types de chevaux destinés à différents usages.
- Les tests « Label » Comportement qui ne servent pas de base à une sélection ni à de la compétition seraient conçus comme une animation.

P. Marry précise que les poneys-clubs expriment des besoins en matière d'animation. La formation et la présentation des jeunes poneys est susceptible de motiver la part des cavaliers expérimentés qui ne sont pas intéressés par la compétition. Pour des tests à vocation animatoire, il faut privilégier un déroulement « fluide ».

M. Hausberger précise que les chevaux « pratiques » révélés par les tests ne le restent que si leur éducation est poursuivie, entretenue.

Nature des tests

- M. Hausberger souligne l'importance des tests en main.
- C. Depuille insiste sur l'intérêt de donner une importance accrue à l'attitude du cheval sous la selle.

4. PROMOTION - COMMUNICATION

↳ Appellation «cheval de loisir»

Recherche d'une appellation « commerciale »?

↳ Outils de Communication

- réalisation d'une vidéo sur les épreuves de qualification loisir.
- réédition de la plaquette « le Cheval de Loisir pour une équitation plaisir » (10.000 exemplaires).
- renouvellement des plaques d'écurie « épreuves de qualification loisir » (1.000 exemplaires).

➤ La prise en compte ou non du modèle est évoquée. Certaines caractéristiques du modèle sont très importantes car elles influent sur l'attitude et donc l'utilisation du cheval. Le jugement du modèle pourrait être conservé seulement pour l'attribution d'une mention élevage pour les juments et pour les candidats étalons.

➤ La note de maîtrise des allures (passage progressif du galop à l'arrêt) qui est fortement influencée par le savoir-faire du cavalier serait affectée d'un coefficient trop important.

➤ M. Hausberger fait remarquer que l'on peut différencier et mettre en place 2 types de tests :

- ceux qui sont révélateurs du tempérament
- ceux qui sont révélateurs de l'éducation

➤ Une demande a été exprimée pour des tests attelés. Des essais auront lieu en 1997. Ils doivent déboucher sur la mise au point de tests spécifiques.

➤ V. de Saint Vaulry suggère de proposer des tests « junior » pour des poulains/pouliches de 1 et 2 ans.

- ces tests seraient effectués en main et porteraient sur des mouvements simples : embarquement, attache, prise des pieds, franchissements.

- avantages :

- ♦ ces tests s'adressent aux éleveurs
- ♦ ils mettent en évidence l'intérêt d'une socialisation précoce
- ♦ les poulains sont testés avant le débouillage
- ♦ ils suggèrent une éducation progressive
- ♦ leur organisation est aisée

En résumé,

La proposition de faire évoluer les épreuves de qualification Loisir est retenue.

Ce projet va être rapidement mis à l'étude pour une mise en oeuvre en 1998.

➤ autres :

- panneaux sérigraphiés « le Cheval de loisir pour une équitation plaisir »
- autocollants

↳ Reconduction des contacts établis avec l'ANTE

- Equirando (Jumieges - 76) (groupe cavaliers + stand HN)
- Championnat de France de TREC (agrément étalons)
- Salon du Cheval de Paris (promotion cheval d'extérieur)

Dans le but de formaliser les relations qui s'établissent entre l'ANTE et le Service des haras, il est envisagé d'établir une convention qui porterait notamment sur :

► l'établissement d'une étroite collaboration entre les ARTE/CDTE et le Service des haras pour l'organisation des épreuves de qualification Loisir.

► la participation du Service des haras à la démarche de labellisation des centres équestres affiliés à l'ANTE pour l'évaluation de la cavalerie.

J.P Ramillon et G. Vergnaud présentent la procédure qui prévoit une auto-évaluation des centres équestres.

Les modalités de jugement de la cavalerie sont évoquées : tests en groupe et en individuel, tests en liberté en pâture, part de la cavalerie labellisée, problème des mouvements dans la cavalerie.

Il est suggéré d'imaginer un rôle de conseil en cavalerie au profit des centres équestres.

► l'affectation par le Service des haras de chevaux qualifiés « Loisir » dans des établissements affiliés à l'ANTE.

↳ *Manifestations*

- Communication spécifique « Cheval de loisir » à
- Cheval Passion
- Equita Lyon (?)
- autres ?

↳ *Commercialisation - Communication*

P. Marry évoque le projet d'organisation d'une grande foire aux poneys à La Motte Beuvron aux environs de La Toussaint et de la possibilité de communiquer avec les clubs à cette occasion.

Jusqu'à une période récente, l'évocation du « cheval de loisir » faisait sourire et suscitait une certaine condescendance. Cette tendance s'estompe rapidement au profit d'une prise de conscience collective de l'intérêt que représente la diversité des pratiques équestres.

Notre objectif est de faire évoluer un « concept », un « état d'esprit » qui bannit tout ostracisme et qui conduit à la mise en œuvre des moyens nécessaires au développement de l'EQUITATION PLAISIR.

Didier Domerg
Responsable de la filière
"Cheval de loisir"
Haras national de Rosières-aux-Salines